

REGLEMENT

CHAMPIONNAT REGIONAL CSO PONEY

21 et 22 Avril 2018 à
Secteur Nord* : Niort-79
Secteur Sud* : Pau-64
Secteur Est* : St Yrieix La Perche-87

Concours :

Secteur Nord (Niort-79) = DUC à venir

Secteur Sud (Pau-64) = DUC à venir

Secteur Est (St Yrieix La Perche-87) = DUC à venir

Epreuves :

Championnat Régional Poney : Epreuve As Poney 1 (1m20) à A1 (0.50m)

Engagements

- Clôture le **Lundi 16 Avril 2018** minuit auprès du SIF
- Pas d'engagement terrain
- 1 seul engagement pour tout le Championnat, le couple doit participer aux 2 manches pour être classé.

Qualification

Le championnat est réservé aux cavaliers ayant une licence 2018 dont la domiciliation sportive est en Nouvelle Aquitaine

Condition de participation

Cavalier : 2 participations maximum sur l'ensemble du Championnat avec 2 poneys différents. Une seule participation par épreuve.

Poney : 2 participations maximum sur l'ensemble du championnat

Changement Cavalier/Equidé

Cavalier

Le changement de cavalier n'est pas autorisé

Equidé

Le changement d'équidé est possible dans les conditions suivantes :

- Il doit être déclaré par le représentant légal du groupement sportif engageur de l'équidé auprès du Jury 30 minutes avant 1^{ère} manche du championnat
- L'engageur doit avoir vérifié que l'équidé remplaçant est qualifié pour le championnat auquel il va participer sous peine de disqualification

**ATTENTION LES COUPLES CAVALIER/PONEY PARTICIPANT A CE CHAMPIONNAT
NE POURRONT PAS PARTICIPER AU CHAMPIONNAT REGIONAL CSO CLUB.**

Barème des Championnats

Epreuve en 2 manches

Samedi 21 ⇒ **1^{ère} manche** : *Barème A sans chrono.*

Ordre de départ du listing SIF

Dimanche 22 ⇒ **2^{ème} manche (+ 5 cm)** : *Barème A au chrono sans barrage*

Ordre de départ inverse du classement de la 1^{ère} manche.

A égalité de points, les cavaliers partent dans le même ordre que le 1^{er} jour.

Classement du Championnat

- Le classement général est effectué sur le cumul des points des deux manches et du chrono de la 2^{ème} manche

Remise des Prix

- La présence des cavaliers en tenue est obligatoire

*** Rappel**

Secteur Nord : ouverts à tous les licenciés de Nouvelle Aquitaine, les points FFE seront doublés pour les licenciés de Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne

Secteur Sud : ouverts à tous les licenciés de Nouvelle Aquitaine, les points FFE seront doublés pour les licenciés de Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées Atlantiques

Secteur Est : ouverts à tous les licenciés de Nouvelle Aquitaine, les points FFE seront doublés pour les licenciés de Creuse, Corrèze, Dordogne, Haute-Vienne

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION